AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-6-66 508089

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS.
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Supplément n° 2 au Bulletin n° 68 de Mai 1966 - 18 Mai 1966

AVERTISSEMENTS — VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

La période chaude que nous venons de traverser a été favorable à la végétation de la vigne.

Dans toutes les régions où elles sont tombées, les pluies orageuses peuvent avoir provoqué de nouvelles contaminations.

En conséquence il est conseillé d'effectuer un premier traitement qui devra être terminé le 24 Mai.

Nous rappelons que le concours pour la détection des foyers primaires est toujours ouvert et nous demandons instamment à tous les viticulteurs de nous envoyer les taches qu'ils pourraient observer dans leurs vignes.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le traitement dirigé contre le Mildiou de la vigne sera également efficace contre le Black-rot.

Nous rappelons que la lutte contre le Black-rot est obligatoire dans toutes les communes déclarées contaminées par cette maladie.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Des projections d'ascospores sont encore possibles. Des taches parfois très nombreuses apparaissent dans les vergers insuffisamment protégés.

Il est donc conseillé d'effectuer un nouveau traitement qui devra être terminé au plus tard au début de la semaine prochaine.

MOUCHE DE LA CERISE

Les premières mouches sont apparues le 14 Mai dans le département de l'Yonne.

Il est donc conseillé d'effectuer dans ce département un premier traitement qui devra être terminé le 24 Mai, si l'on utilise un produit à action préventive tel que le D.D.T. Ce traitement pourra être retardé d'une huitaine de jours si l'on utilise un produit qui a une action en profondeur.

Dans la liste des produits homologués, il y a lieu d'ajouter le Diazinon et le D.D.T.

Nous indiquons dès maintenant qu'un deuxième traitement doit être effectué 10 jours après le premier et que la législation concernant l'utilisation des produits efficaces qui a été précisée dans notre bulletin du 6 Mai doit être respectée.

P/...129

../...

INFORMATIONS

VIGNES

PYRALE DE LA VIGNE

Des dégâts de ce ravageur sont signalés dans certains vignobles.

Il est conseillé d'ajouter, le cas échéant, un insecticide à base de D.D.T. ou d'arséniate de plomb, à la bouillie destinée à combattre le Mildiou.

VERS DE LA GRAPPE

Les premières pontes ont été déposées, mais il est encore trop tôt pour intervenir. Il y a lieu d'attendre un prochain avis de la Station.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Nous rappelons que le concours pour la détection des premières taches de Mildiou de la pomme de terre est ouvert.

Nous demandons instamment à tous les cultivateurs de nous envoyer les premières taches de Mildiou qu'ils observeraient dans leurs cultures.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE L'OIGNON

Les premières manifestations de la maladie ont été observées dans quelques cultures. Il est à craindre une extension dangereuse de la maladie si une nouvelle période pluvieuse survenait.

En conséquence il est conseillé d'effectuer un premier traitement en utilisant soit un produit à base de cuivre, soit un organo-cuprique, soit un fongicide organique de synthèse, tel que le Manèbe, le Captane, ou le Thirame.

Les feuilles cireuses des alliacées étant difficiles à mouiller , la pulvérisation devra être particulièrement soignée. Les pulvérisateurs pneumatiques sont à préférer aux pulvérisateurs classiques.

SEPTORIOSE DU CELERI

Les premières manifestations de la maladie ont été observées.

Il est donc conseillé d'effectuer un premier traitement en utilisant un des produits suivants : CAPTANE, CARBATENE, CUIVRE, CUPROBAME, DOGUADINE, MANEBE, MANCOZEBE, OXYQUINOLEATE de CUIVRE, PHALTANE, THIRAME, ZIRAME.

La pulvérisation pneumatique permet souvent un meilleur traitement dans les cultures où la végétation est très dense. De toute façon la pulvérisation devra être abondante.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements agricoles,

G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS.

Imprimé à la Station d'Orléans - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.